

Mairie d'Hébécourt

4 chemin de la Mairie
27150 - HÉBÉCOURT



COMPTE RENDU SOMMAIRE p.1 de la séance du 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à 19 heures

Le conseil municipal légalement convoqué le dix-huit septembre, s'est réuni à la Mairie d'Hébécourt sous la Présidence de Philippe BAUDOUX, Maire

Etaient présents : BAUDOUX Philippe, BERRY Maryline, DESMOLINS Sylvie, DUHAMEL Julien, HANNE Gaëlle, HERPIN Véronique, LANGLOIS Didier, FATTORE Christelle, PERTROT Yannick (*arrivée 19h17*), POTEZ Nadège, SERRAULT Philippe, TOURARD Laurent, formant la majorité des membres en exercice

Absents Excusés : ARTAUD Bettina (Pouvoir S. Desmolins), BELLENCONTRE Antoine (pouvoir Ph. Baudoux), GABELOTAUD Bastien (Pouvoir D. Langlois)

Absents :

Secrétaire de séance : BERRY Maryline

Ordre du Jour	Décision
<i>Désignation par le Conseil Municipal du secrétaire de séance</i>	Approuvée
1 - Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026	Approuvée
2 - CCVN - Pacte de gouvernance 2026-2032	Approuvée
3 - Instauration d'une TVLH (Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation)	Approuvée
4 - Création de budgets annexes - 2027 ■ Clos Renard ■ Pôle Secrétariat	Approuvée Approuvée
5 - Location terrain nu (Ancienne déchetterie)	Approuvée
6 - Assignation - Aff. chemin des Monts	Approuvée
7 - RODPC (Redevance Occupation du Domaine Public Communal)	Approuvée
8 - Maison du village ■ Tarification ■ Occupation	Approuvée Approuvée
9 - Vente de terrains communaux - Mises à jour	Approuvée

Mairie d'Hébécourt

4 chemin de la Mairie
27150 - HÉBÉCOURT



COMPTE RENDU SOMMAIRE p.2 de la séance du 24 septembre 2026

10 - Point SIVoS	Sans objet
11 - Horaires Mairie / Permanences	Sans objet
12 - Points Commissions	Sans objet
13 - Questions diverses	Sans objet

Séance levée à 22h57

Vu pour être affiché ce 25 septembre 2026, conformément à l'article L.2121-25 du CGCT,

Philippe BAUDOUX
Maire



NB: Les décisions du conseil et les débats afférents sont retranscrits sur le procès-verbal qui peut être consulté par toute personne publique ou morale après adoption en séance ultérieure (art. L2121.26 du CGCT)